



PREFECTURE DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Déclaration de changement d'exploitant

PAI
Jr60


LE PREFET DE L'OISE
Officier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, livres V des parties législative et réglementaire, notamment l'article R.512-68 relatif au changement d'exploitant d'une installation classée pour la protection de l'environnement ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R511-9 à R511-10 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 juillet 1998 délivré à la société GEORGES DESRUES, réglementant le fonctionnement de son établissement situé à PLAILLY ;

Vu la déclaration de changement d'exploitant pour l'établissement susvisé souscrite le 15 juin 2009 par le directeur de la société DESRUES SAS ;

DONNE RECEPISSE

à la société DESRUES SAS, dont le siège social se trouve ZA du Pré de la Dame Jeanne BP 15, à PLAILLY 60128, de sa déclaration de changement d'exploitant susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 6 juillet 2009

pour le préfet
et par délégation,
le chef de bureau,



Mireille Auregan